



Atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC
Mexico, 16-19 novembre 2004

Recommandation

Les Etats Membres de l'UIT participant à l'Atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC présentent la Recommandation suivante:

Compte tenu des préoccupations exprimées dans la Résolution 131 (Marrakech, 2002) de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications, comme suit:

"reconnaissant

b) que l'indicateur de base généralement utilisé dans le domaine des télécommunications était celui du nombre de lignes téléphoniques fixes pour cent habitants, mais que cet indicateur ne correspond plus au taux de pénétration réel des services de télécommunication dans les pays où des programmes d'accès communautaire ont été mis en oeuvre,

ayant à l'esprit

b) que les indicateurs actuels ne permettent pas de mesurer l'incidence réelle qu'a la mise en oeuvre de la connectivité communautaire;

c) qu'il est nécessaire d'élaborer de nouveaux indicateurs pour analyser le développement des communautés où est mise en place la connectivité communautaire de façon à pouvoir mesurer l'incidence et l'efficacité réelles des politiques publiques de chaque pays;

il est décidé de charger les Directeurs du Bureau de développement des télécommunications et du Bureau de la normalisation des télécommunications

1 *d'encourager dans leur Secteur respectif les travaux nécessaires pour définir et adopter de nouveaux indicateurs permettant de mesurer l'incidence réelle de la connectivité communautaire sur le développement des communautés;*

les Etats Membres sont invités

à participer activement aux travaux qui seront menés au niveau régional ou mondial pour élaborer ces nouveaux indicateurs de connectivité communautaire."

Compte tenu des résultats de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), et en particulier des dispositions suivantes de son Plan d'action:

«B. Objectifs, buts et cibles

6 *Fondées sur les objectifs de développement qui ont été approuvés au plan international, notamment ceux de la Déclaration du Millénaire, qui s'appuient sur la coopération internationale, des cibles indicatives peuvent servir de référence globale pour améliorer la connectivité et l'accès aux TIC pour promouvoir les objectifs du Plan d'action, fixés pour 2015. Ces cibles pourront être prises en compte dans l'établissement de cibles nationales, compte tenu des conditions propres à chaque pays:*

a) *connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaire;*

j) *faire en sorte que plus de la moitié des habitants de la planète aient à leur portée un accès aux TIC .*

E. Suivi et évaluation

28 *Il y a lieu d'élaborer un système international réaliste de suivi et d'évaluation (à la fois qualitative et quantitative) utilisant des indicateurs statistiques comparables et les résultats des recherches, afin de suivre les progrès réalisés, par référence aux objectifs, buts et cibles du présent Plan d'action et compte tenu des conditions propres à chaque pays.*

- b) *Des indicateurs et des critères de référence adaptés, y compris des indicateurs de connectivité communautaire, devraient permettre de préciser l'étendue de la fracture numérique, dans ses dimensions nationales et internationales et de l'évaluer à intervalles réguliers, pour faire le point sur les progrès de l'utilisation des TIC réalisés dans le monde en vue d'atteindre les objectifs internationaux de développement, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.*
- f) *Tous les pays et toutes les régions devraient élaborer des instruments et des indicateurs fondamentaux permettant de disposer de statistiques sur la société de l'information, et analyser les principaux aspects de cette nouvelle société. Il faudrait donner la priorité à des systèmes d'indicateurs cohérents et comparables à l'échelle internationale, compte tenu des différents niveaux de développement.*

Compte tenu en outre

De l'expérience et des propositions de pays et d'organisations internationales/régionales et des discussions sur les indicateurs au sein des groupes de travail de l'Atelier, il a été défini un ensemble d'indicateurs servant à évaluer les progrès de l'accès communautaire aux TIC (voir l'Annexe 1 à la présente Recommandation),

Il est recommandé de charger le Directeur du Bureau de développement des télécommunications

... de promouvoir, lors des différentes réunions régionales et mondiales, l'adoption d'indicateurs d'accès communautaire arrêtés dans le cadre du présent atelier et recensés dans l'Annexe 1;

... d'entreprendre la collecte des données et informations (voir les Annexes 1 et 2) nécessaires au recensement périodique des indicateurs en question, sous une forme qui mettra en évidence les progrès de la pénétration des TIC dans les différents pays et qui permettra de quantifier l'impact réel de la connectivité communautaire sur le développement des collectivités;

... de fournir une assistance technique aux pays en développement rencontrant des difficultés pour collecter, analyser, traiter et diffuser les données relatives à l'accès communautaire/aux TIC;

... de présenter les résultats de l'Atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC à l'occasion de la réunion mondiale sur les TIC pour le développement qui aura lieu en février 2005 et de faciliter l'intégration de ces indicateurs dans l'ensemble d'indicateurs TIC fondamentaux qu'établira cette réunion;

... d'encourager la poursuite de l'étude et de l'analyse de nouveaux indicateurs de connectivité communautaire visant à mesurer d'autres aspects de cette connectivité et à évaluer son impact sur la population, en utilisant comme point de départ les indicateurs définis dans le cadre du présent atelier et présentés dans l'Annexe 2;

... de créer un groupe d'action sur les indicateurs d'accès communautaire, composé d'experts d'Etats Membres et d'organisations internationales et régionales et chargé de coordonner la mise en oeuvre continue et systématique des travaux entrepris dans le cadre de l'Atelier mondial de 2004 sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC et d'élaborer de nouveaux indicateurs répondant à des critères techniques et de politique générale,

Invite les organisations internationales et régionales chargées de collecter et d'analyser des données TIC et disposées à participer à ce projet

... à promouvoir dans leurs domaines d'influence respectifs l'adoption d'indicateurs d'accès communautaire aux TIC (voir l'Annexe 1) permettant de mesurer l'impact réel de la connectivité communautaire sur le développement des collectivités, à entamer la collecte de données et d'informations nécessaires à la collecte périodique des indicateurs de référence et à poursuivre l'analyse et l'étude d'autres indicateurs permettant de mesurer d'autres aspects de la connectivité communautaire et de ses incidences sur la population (voir l'Annexe 2), compte tenu de la nécessité de collaborer et de coordonner les travaux avec l'UIT et avec les autres organisations intéressées, afin d'éviter les doubles emplois;

... à élaborer et mettre en oeuvre des programmes pour aider les pays en développement à normaliser les concepts et les méthodes techniques de collecte, d'analyse, de traitement et de diffusion des données sur les TIC/l'accès communautaire, conformément aux recommandations des Offices nationaux de la statistique,

Sont instamment invités les Etats Membres de l'UIT

- 1 à adopter les indicateurs d'accès communautaire recensés dans le cadre du présent atelier;
- 2 à entreprendre de collecter des données et des informations officielles pour qu'elles soient présentées dans les formats établis par l'UIT-D, en étroite collaboration avec les Offices nationaux de la statistique et avec d'autres institutions nationales s'occupant de TIC/connectivité communautaire;
- 3 de continuer à participer activement aux travaux régionaux et mondiaux portant sur l'élaboration d'autres indicateurs de connectivité communautaire,

Le Directeur du Bureau de développement des télécommunications est chargé

de transmettre la présente Recommandation à tous les Etats Membres de l'UIT et aux organisations régionales et internationales intéressées.

Mexico, le 19 novembre 2004

ANNEXE 1

Liste des principaux indicateurs d'accès communautaire adoptée à l'Atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC de l'UIT

Mexico, 16-19 novembre 2004

Vue générale explicative

Accès universel

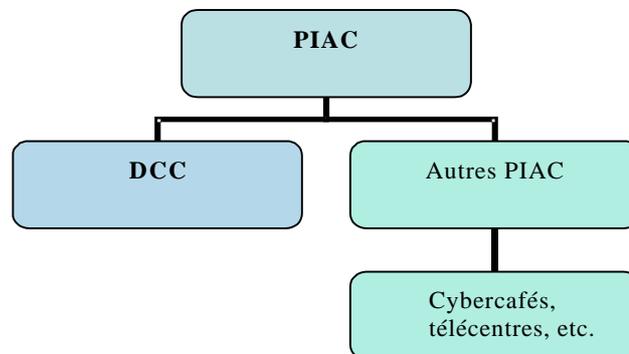
Nombre d'habitants d'un pays pouvant avoir accès aux technologies de l'information et de la communication, lesquelles requièrent l'infrastructure nécessaire pour assurer la fourniture des divers services pris en charge par ces nouvelles technologies. L'accès universel peut être assuré de diverses façons, par exemple au moyen de points d'accès public à l'Internet.

Point d'accès public à l'Internet (PIAC, *public Internet access centre*)

Définition

Un Point d'accès public à l'Internet (PIAC) est un lieu, centre ou établissement permettant au public d'accéder, en permanence ou ponctuellement, à l'Internet. A titre d'exemple, on peut citer les centres communautaires numériques, les cafés Internet, les bibliothèques, les établissements d'enseignement ou tout autre établissement du même type offrant au grand public un accès à l'Internet. Tous ces points doivent être équipés au moins d'un ordinateur public permettant d'accéder à l'Internet. Il est très utile de les classer par type, comme l'illustre la Figure 1. En outre, une subdivision en fonction de leur nature (publique ou privée) peut être nécessaire.

Figure 1



Centre communautaire numérique (DCC, *digital community centre*)

Définition

Un centre communautaire numérique (DCC) est un lieu où le public a accès à des services Internet à partir de terminaux mis à sa disposition. Un DCC est une entreprise dont les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique publique en matière d'accès universel. Un centre communautaire numérique doit offrir un accès équitable, universel et à prix abordable.

Exigences minimales pour qu'un PIAC soit considéré comme un DCC:

- Au moins un ordinateur.

- Vitesse minimale de connexion au fournisseur de services Internet de 64 kbps par centre, avec une largeur de bande acceptable pour les utilisateurs.
- Au moins une imprimante.
- Service d'assistance et de maintenance.
- Nombre minimum d'heures d'ouverture par semaine: 20 heures.

Les entreprises qui ne correspondent pas à cette définition sont considérées comme "autres PIAC".

Les centres d'enseignement peuvent être considérés comme étant, soit des DCC, soit des autres PIAC, en fonction des critères auxquels ils se conforment.

Indicateurs

1) Nombre de villages¹ équipés de points d'accès public à l'Internet

Il s'agit du nombre de villages équipés de PIAC. Cet indicateur doit être donné en fonction du nombre ou de la tranche d'habitants. Les PIAC publics ou privés doivent en outre être recensés tant en chiffres absolus qu'en valeurs relatives. Un exemple caractéristique (cas du Mexique) est présenté dans les tableaux suivants, mais chaque pays peut classer ces données en fonction de ses caractéristiques et statistiques propres.

2) Pourcentage de la population ayant accès à un point d'accès public à l'Internet (PIAC)

POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT ACCES A UN POINT D'ACCES PUBLIC A L'INTERNET (PIAC) [*]													
	Nombre de villages	Couverture assurée par les PIAC											
		Population		DCC						Autres PIAC		Total 6/	
		Totale	Potentielle (1)	Villages		Population			Villages	Population potentielle (1)	Villages desservis	Population desservie 3/	
				Nombre de villages desservis	% de villages desservis	Population cible disposant de services DCC	Population cible desservie 2/	% de résultats					
Total	17 034	86 860 794	75 377 798	2 374	13,9	65 872 106	4 389 516	6,7	3 041	63 140 974	3 884	64 423 562	
Zone urbaine	3 041	72 759 822	63 140 974	1 531	50,3	53 635 282	3 106 928	5,8	3 041	63 140 974	3 041	63 140 974	
Zone rurale	13 993	14 100 972	12 236 824	843	6,0	12 236 824	1 282 588	10,5	n/d	n/d	843	1 282 588	

^{*}Pour une définition détaillée du terme PIAC, se reporter à l'Annexe 1. ^{**} Cette population correspond à la tranche urbaine.

Note : Lors de la saisie des données du tableau, les pays devraient indiquer s'ils utilisent des catégories/classifications/définitions différentes (par exemple, le chiffre de la population pour les zones urbaines et pour les zones rurales) et, si nécessaire, devraient modifier le tableau en conséquence.

Ces indicateurs mesurent le nombre d'habitants ayant accès à un PIAC en fonction de la population totale du pays. On considère que si un village possède au moins un PIAC, toute la population de cette communauté aura accès à celui-ci.

Utilisateurs

Même si le nombre de ménages ayant accès aux TIC, et la couverture assurée par les TIC permettent d'obtenir le nombre d'utilisateurs potentiels de ces technologies, il est nécessaire de comptabiliser le nombre réel d'utilisateurs. Ce dernier doit être subdivisé en fonction du nombre d'utilisateurs des PIAC. Ces informations ne peuvent être obtenues de manière fiable qu'au moyen d'enquêtes effectuées par les Offices nationaux de la statistique ou par des entreprises spécialisées.

Nombre d'utilisateurs de l'Internet à partir de points d'accès public à l'Internet

Il s'agit du nombre de personnes utilisant l'Internet à partir de PIAC, compte tenu des fiches techniques utilisées dans les différentes enquêtes. Les données doivent indiquer au moins l'âge des utilisateurs et la fréquence à laquelle ils utilisent ce service, ceci afin d'améliorer la comparaison internationale des statistiques.

Les données ci-après sont indiquées à titre d'exemple:

¹ Dans cette recommandation, par "village", on entend ici les villages, villes et localités.

Utilisateurs de points d'accès public à l'Internet:

Nombre d'utilisateurs de l'Internet: 1 585 000

Pourcentage des utilisateurs accédant à l'Internet dans des lieux publics: 38%

Nombre d'utilisateurs accédant à l'Internet dans des lieux publics: 602 300

Indicateurs d'utilisation

- 3) **Population potentielle:** un utilisateur potentiel d'un DCC est toute personne âgée de plus de 6 ans.
- 4) **Population cible des services offerts par un DCC:** population potentielle moins le nombre d'utilisateurs non communautaires de l'Internet (autrement dit, les habitants d'un pays qui ont accès à l'Internet depuis un point autre qu'un PIAC).

Indicateurs d'utilisation et d'infrastructure							
Nombre de points PIAC par catégorie *					Utilisation par catégorie (nombre d'utilisateurs)**		
Total	Centre communautaire numérique (DCC)**	Autres (PIAC)**	Nombre d'ordinateurs dans les centres DCC	Nombre moyen d'ordinateurs par DCC	Total	Centre communautaire numérique (DCC)****	Autres (PIAC)**
53 200	3 200	50 000 E	19 119	6	n/d	1 024 383	n/d

Indicateurs d'utilisation et d'infrastructure

- 5) **Nombre total de DCC.**
- 6) **Nombre total d'autres PIAC.**
- 7) **Nombre total d'ordinateurs dans les DCC.**
- 8) **Nombre moyen d'ordinateurs par DCC.**
- 9) **Nombre d'utilisateurs par type de PIAC (DCC, autres PIAC).**

Utilisation des infrastructures		
	Utilisation effective (4)	Taux moyen d'utilisation du DCC (5)
Total	n/d	49,61%

Indicateurs d'utilisation des infrastructures

- 10) **Pourcentage d'utilisation effective,** soit le ratio nombre d'utilisateurs effectifs/population cible des services DCC (on entend par utilisateur effectif une personne qui se connecte à l'Internet au moins une fois par mois).
- 11) **Taux d'utilisation moyen du DCC,** soit le ratio temps d'utilisation totale du DCC/disponibilité totale du DCC (y compris le taux de fiabilité tenant compte de facteurs tels que les pannes d'équipements, les coupures d'électricité, etc.).

Objectifs DCC									
	Zone rurale			Zone urbaine			Total		
	Centres installés	Objectifs	% de réalisation	Centres installés	Objectifs	% de réalisation	Centres installés	Objectifs	% de réalisation
DCC	896	10 877	8,2	2 304	40 121	5,7	3 200	50 998	6,3

Objectifs pour les centres DCC (information facultative)

- 12) **Nombre cible de DCC pour le pays en question, avec distinction entre zone urbaine et zone rurale.**
- 13) **Nombre de DCC, répartis entre zone urbaine et zone rurale.**
- 14) **Pourcentage de réalisation de l'objectif DCC (nombre de DCC installés/nombre de DCC prévus).**

Autres indicateurs d'accès communautaire à rassembler

	Source
15) Répartition des DCC par type de coût d'accès (accès gratuit, accès subventionné, accès au prix coûtant), en pourcentage	DCC
16) Répartition des utilisateurs par catégorie sociodémographique (sexe, âge, profession, formation, critères ethniques)	Utilisateurs
17) Principal objectif de l'utilisation de l'Internet (à des fins éducatives, de communication, d'information, commerciales, économiques, administratives ou récréatives)	Utilisateurs
18) Nombre de terminaux d'accès (connectés ou non connectés)	DCC
19) Largeur de bande disponible par ordinateur connecté dans le DCC	DCC

Accès communautaire aux TIC: QUESTIONNAIRE

Prière de renvoyer ce questionnaire à l'adresse suivante: indicators@itu.int, ou par télécopie au numéro +41 22 730 6449

Les administrations qui ne disposent pas des informations demandées doivent le signaler en indiquant *non disponible (n. disp.)* dans les champs correspondants. Elles sont instamment invitées à prendre les mesures nécessaires pour être à même de fournir les renseignements demandés lors de la période couverte par le prochain questionnaire.

POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT ACCÈS À UN POINT D'ACCÈS PUBLIC À L'INTERNET (PIAC)*												
	Nombre de villages ^d	Couverture assurée par les PIAC										
		Population		DCC					Autres PIAC		Total ²	
		Totale	Potentielle ³	Villages		Population			Villages	Population potentielle	Villages desservis	Population desservie ⁵
				Nombre de villages desservis	% de villages desservis	Population cible disposant de services DCC ⁴	Population cible desservie	% de résultats				
Total												
Zone urbaine												
Zone rurale												

* Pour une définition détaillée du terme PIAC, se reporter à l'Annexe 1.

NOTE – Lors de la saisie des données du tableau, les pays devraient indiquer s'ils utilisent des catégories/classifications/définitions différentes (par exemple, le chiffre de la population pour les zones urbaines et pour les zones rurales) et, si nécessaire, ils devraient modifier le tableau en conséquence.

a) Veuillez définir ce qu'est, dans votre pays, un village:

b) Veuillez définir ce qu'est, dans votre pays, la population cible desservie:

^δ Par "village", on entend ici les villages, villes et localités.

² Le nombre total de villages et le chiffre de la population desservie ne correspondent pas à la somme arithmétique des DCC et des "Autres PIAC", en raison des chevauchements d'activités.

³ Par population potentielle, on entend tous les utilisateurs potentiels âgés d'au moins 6 ans.

⁴ Population cible disposant de services DCC = population potentielle dont on retranche le nombre d'utilisateurs de l'Internet non communautaires (c'est-à-dire les habitants d'un pays qui accèdent à l'Internet depuis un point autre qu'un PIAC).

⁵ Population disposant d'un service PIAC.

INDICATEURS D'UTILISATION ET D'INFRASTRUCTURE							
NOMBRE DE POINTS PIAC PAR CATÉGORIE*					UTILISATION PAR CATÉGORIE (NOMBRE D'UTILISATEURS)**		
Total	Centre communautaire numérique (DCC)**	Autres (PIAC)**	Nombre d'ordinateurs dans les centres DCC	Nombre moyen d'ordinateurs par DCC	Total	Centre communautaire numérique (DCC)****	Autres (PIAC)**

* Pour une définition détaillée des termes PIAC et DCC, se reporter l'Annexe 1.

** Ne sont disponibles que les données relatives aux utilisateurs des DCC.

*** Uniquement lorsqu'ils sont ouverts au public, lors des horaires d'enseignement.

**** Y compris les utilisateurs des centres d'enseignement.

E estimation.

UTILISATION DES INFRASTRUCTURES									
	Utilisation effective ⁶			Taux moyen d'utilisation du DCC ⁷					
OBJECTIFS DCC (facultatif)									
	Zone rurale			Zone urbaine			Total		
	Centres installés	Objectifs	% de réalisation	Centres installés	Objectifs	% de réalisation	Centres installés	Objectifs	% de réalisation
DCC									

⁶ Utilisation effective = nombre d'utilisateurs/effectifs/population cible des services DCC (on entend par utilisateur effectif une personne qui se connecte à l'Internet au moins une fois par mois).

⁷ Taux d'utilisation moyen du DCC = temps d'utilisation totale du DCC/disponibilité totale du DCC (y compris le taux de fiabilité tenant compte de facteurs tels que les pannes d'équipement, les coupures d'électricité, etc.).

ANNEXE 2

Liste des indicateurs d'accès communautaire supplémentaires adoptée à l'Atelier mondial sur les indicateurs d'accès communautaire aux TIC de l'UIT

Mexico, 16-19 novembre 2004

TARIFS ET FINANCEMENT	<u>Source</u>
1) Coût horaire de l'utilisation des PC (avec ou sans accès à l'Internet)	DCC
2) Répartition des recettes du DCC par type d'activité (connexion Internet, télécopie, photocopie, téléphonie IP, téléphonie, télévision, utilisation des PC, autres)	DCC
3) Indice de viabilité financière ((subventions/aides reçues mensuellement + moyenne des recettes totales dégagées chaque mois par le DCC) - coût de fonctionnement moyen mensuel du DCC)	DCC
4) Répartition des DCC en fonction de l'origine des capitaux, en pourcentage (publics, privés, fournis par une collectivité locale ou une association)	DCC
UTILISATEURS	
1) Pourcentage de DCC équipés pour servir les personnes handicapées	DCC
2) Nombre moyen d'utilisateurs par DCC et par mois	DCC
3) Fréquence moyenne mensuelle d'utilisation du DCC	Utilisateurs
4) Degré de satisfaction des utilisateurs en pourcentage (très satisfaits, satisfaits, moyennement satisfaits, peu satisfaits)	Utilisateurs
SERVICES ET CONTENUS	
1) Pourcentage de DCC offrant certains services: accès à l'Internet, téléphonie IP, téléphonie classique, télécopie, photocopie, hébergement de contenu, formation, visioconférence, autres	DCC
2) Répartition en pourcentage des services les plus utilisés dans le DCC (connexion Internet, ordinateur personnel, téléphonie, télécopie, photocopie, scanner, imprimante, services postaux, services bancaires, etc.)	DCC
3) Pourcentage de DCC générant un contenu local	DCC
4) Nombre de sites avec contenu local	DCC
5) Nombre de sites en langue locale	DCC
6) Pourcentage de DCC exploités sur des plates-formes utilisant des logiciels libres/à code source ouvert (FLOSS) et offrant aux utilisateurs des applications fondées sur ce type de logiciel	DCC
DESSERTE ET ACCESSIBILITE	
1) Zone de desserte maximale du DCC, en kilomètres	DCC
2) Temps nécessaire aux utilisateurs pour atteindre le DCC	Utilisateurs
3) Mode de connexion du DCC aux réseaux (accès téléphonique, accès par satellite, large bande, accès radio, PCL)	DCC
4) Répartition des DCC, en pourcentage, en fonction de la source d'alimentation en énergie (traditionnelle, solaire, éolienne)	DCC
QUALITE DE SERVICE	
1) Nombre de jours par mois où le service n'a pas été disponible par suite de pannes au niveau des réseaux de télécommunication, d'alimentation en énergie ou de traitement des données	DCC
2) Nombre d'heures d'ouverture quotidiennes	DCC
3) Nombre d'assistants et de techniciens pour 100 utilisateurs	DCC

Note: Tandis que les données se référant à "DCC" seraient directement collectées par des DCC (peut-être par des données administratives), les données se référant aux "utilisateurs" seraient collectées par des enquêtes sur les ménages.